



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **Aurora Peinture Sàrl**, Route de Bertigny 4,
1700 Fribourg
2. Déclaration de faillite: 09.02.2009
3. Suspension de faillite: 05.05.2010
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.05.2010
5. Avance de frais: CHF 7'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: exploitation de tout genre d'établissements publics, peinture, plâtre, isolation périphérique, collision léger, entreprise générale pour bâtiments, import-export, vente et achat de tout genre.
(réf. secteur II)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut
1700 Fribourg

00489913

